



# TSI

## CONCOURS COMMUN INP – SESSION 2019

### LE MOT DU PRÉSIDENT

Cette première édition du rapport du jury de la filière TSI du Concours Commun INP a été préparée par l'équipe du concours pour les futurs candidats et leurs enseignants, afin qu'ils se préparent au mieux pour intégrer l'une des écoles leur permettant d'accéder au métier d'ingénieur. Il ne me semble pas anodin de rappeler que ce type de parcours professionnel se construit autant dans les classes de lycée, de CPGE et dans les écoles d'ingénieur, que dans la tête des prétendants : vouloir devenir ingénieur requiert un savoir-être qui vient en complément des capacités intellectuelles. Le concours n'est qu'une étape, mais les candidats doivent être conscients qu'au-delà de leurs performances académiques, qui restent l'élément central de l'évaluation, d'autres aspects parfois jugés secondaires, à tort, sont analysés et contribuent au résultat final : ainsi, la présentation de copies lisibles, bien organisées, rédigées dans un langage exempt de fautes d'orthographe et de grammaire, le port de tenues correctes, la ponctualité, l'utilisation d'un langage soutenu lors des épreuves orales sont autant d'éléments qui permettront aux candidats de faire la différence et de montrer qu'ils ont leur place dans les écoles du concours.

Cette année, 1231 candidats étaient inscrits dans la filière TSI, pour 95 places offertes, auxquelles il faut ajouter 310 places ouvertes en banque de notes sur le CCINP. Les chiffres sont donc stables, tant en terme de nombre de candidats que de places ouvertes sur ce concours. 578 candidats ont été déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites, et 489 se sont présentés à l'ensemble des épreuves. Au final, 370 candidats ont été classés par le jury (constitué des directeurs des écoles qui recrutent sur le concours), et la barre, qui est à 11,43/20 cette année, continue donc d'augmenter (elle a pris près de 2 points en 5 ans), confirmant l'image de sélectivité importante de la filière. Le niveau augmentant, les candidats doivent prendre en compte cet aspect et se préparer au mieux s'ils souhaitent bénéficier d'une place dans l'école qu'ils visent. Ce rapport, ainsi que ceux des années précédentes (Concours CCP, filière TSI) constituent des éléments incontournables pour cela.

Outre le changement de nom du concours, la filière TSI a cette année connu un changement important, puisque les épreuves orales se déroulent désormais au sein du lycée Raspail, à Paris. Après avoir été accueilli pendant plus d'une décennie par le lycée Jules Ferry à Versailles, le choix d'un établissement parisien a été fait, afin de faciliter l'accès aux épreuves par les candidats. Je tiens à remercier sincèrement l'ensemble de l'équipe du lycée, qui a travaillé de façon remarquable pour nous accueillir, et plus particulièrement Mr Galeazzi, proviseur, Mr Garault, DDFPT de l'établissement, et Mme Lutz, intendante, qui ont œuvré pour que cette première session soit une réussite. De même, l'équipe de SII a assuré la transition, complexe, de l'épreuve de TP SII, dont l'organisation est sans doute la plus critique parmi nos épreuves orales, et je les en remercie ; cela n'aurait sans doute pas été possible sans la contribution des collègues du lycée Raspail, qui ont œuvré à cette réussite. Les épreuves orales ont été marquées cette année par une période de canicule assez importante, et je dois féliciter les candidats (et les examinateurs) qui ont su rester professionnels malgré la chaleur qui a parfois régné dans les salles d'interrogation. Je me dois enfin bien évidemment de remercier l'ensemble des intervenants (auteurs de sujets, testeurs, examinateurs, secrétariat du concours et services administratifs), tous contribuant à la réussite de ce concours, qui a pour objectif de sélectionner les futurs ingénieurs en combinant exigence et équité.

Une préparation sérieuse passe nécessairement par une connaissance précise des conditions et des attentes de chacune des épreuves du concours. Au niveau des épreuves écrites, je tiens ici à rappeler qu'outre les épreuves disciplinaires, nous proposons une épreuve interdisciplinaire qui fait souvent débat, mais qui est chère aux écoles :

être capable de faire le lien entre des concepts mathématiques, physiques et technologiques est indispensable à tout futur ingénieur, et les candidats de la filière TSI sont sans doute les plus à même de s'épanouir dans ce contexte s'ils y sont préparés. Je rappelle également que l'objectif des épreuves orales est avant tout d'évaluer des compétences complémentaires à celles déjà testées lors des épreuves écrites. Ainsi, il est regrettable que certains candidats n'aient que très peu -voire jamais- eu accès à des activités pratiques durant leurs années de préparation : les bons résultats obtenus lors des épreuves écrites sont alors anéantis par leurs notes à l'oral. Ceci est particulièrement vrai pour l'épreuve de TP SII, mais également pour l'épreuve de Physique-Chimie : si aucun dispositif expérimental n'est mis œuvre durant l'épreuve, les compétences d'ordre expérimental sont testées dans les sujets proposés aux candidats à l'oral. Enfin, comme annoncé dans le rapport de la session 2018, les futurs candidats doivent prendre note d'une évolution de l'épreuve orale de mathématiques pour la session 2020, avec l'introduction de l'outil informatique comme support, ce qui accentuera encore la complémentarité de cette épreuve par rapport à l'écrit.

Je terminerai en souhaitant bonne chance aux futurs candidats : la clé de leur réussite réside dans le sérieux de leur préparation !

Pr. Morvan OUISSE

Président de la filière TSI du Concours Commun INP